



Le point sur...

Devenir Producteur Bio : Qui contacter ?

Qui contacter pour être accompagné ?

Les techniciens et conseillers des Chambres d'Agriculture d'une part, et du réseau GAB-FRAB* d'autre part, peuvent vous accompagner dans votre installation ou conversion à l'Agriculture Biologique.

*FRAB - Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne / GAB - Groupement des Agriculteurs Biologiques (niveau départemental)

Au niveau départemental

22	Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor	Avenue du Chalutier Sans Pitié BP 540 - 22195 PLERIN CEDEX	• Nicolas Guennic - Conseiller spécialisé AB 02 96 79 21 77 - nicolas.guennic@cotes-d-armor.chambagri.fr
	GAB d'Armor Groupement des agriculteurs biologiques des Côtes d'Armor	2, av. du Chalutier Sans Pitié - BP 332 - 22193 PLERIN CEDEX 02 96 74 75 65 gab22@agrobio-bretagne.org	
29	Chambre d'Agriculture du Finistère	Antenne de Morlaix Aéroport - CS 27934 29676 MORLAIX Cedex Antenne de Saint Pol de Léon Kergompez 29250 ST POL DE LEON	• Benoît Nezet - Conseiller spécialisé AB grandes cultures 02 98 88 97 76 - benoit.nezet@finistere.chambagri.fr • Isabelle Pailler - Conseiller lait AB 02 98 88 97 60 - isabelle.pailler@finistere.chambagri.fr • Solenn Perennec - Conseiller légumes AB 02 98 69 17 46 - solenn.perennec@finistere.chambagri.fr
	GAB Penn ar Bed Groupement des agriculteurs biologiques du Finistère	Ecopôle - Vern ar Piquet - 29460 DAOULAS 02 98 25 80 33 gab29@agrobio-bretagne.org	
35	Chambre d'Agriculture d'Ille et Vilaine	Maison de l'Agriculture CS 14226 35042 RENNES CEDEX	• Soazig Perche - Conseiller spécialisé AB grandes cultures 02 23 48 27 38 - soazig.perche@ille-et-vilaine.chambagri.fr • Françoise Roger - Conseiller spécialisé AB élevage 02 23 48 26 80 - francoise.roger@ille-et-vilaine.chambagri.fr
	Agrobio 35 Groupement des agriculteurs biologiques d'Ille et Vilaine	ZI du Sud-Est - 17, rue du Bas Village - CS 37725 - 35577 CESSON SEVIGNE 02 99 77 09 46 agrobio35@agrobio-bretagne.org	
56	Chambre d'Agriculture du Morbihan	Siège : Av. Borgnis Desbordes BP 398 56009 VANNES CEDEX	• Mathilde Coisman Molica Conseiller spécialisé AB - Coordinatrice départementale 02 97 46 22 36 - mathilde.coisman@morbihan.chambagri.fr Antenne locale de Vannes : 02 97 46 22 10 Antenne locale d'Hennebont : 02 97 36 13 33 Antenne locale du Faouët : 02 97 23 03 55 Antenne locale de Pontivy : 02 97 28 31 30 Antenne locale de Ploërmel : 02 97 74 00 60 Antenne locale de Questembert : 02 97 26 60 06
	GAB du Morbihan Groupement des agriculteurs biologiques du Morbihan	ZA de Bellevue - 56390 COLPO 02 97 66 32 62 gab56@agrobio-bretagne.org	

Au niveau régional

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne	Maison de l'Agriculture CS 14223 35042 RENNES CEDEX	Anne Audoin - 02 23 48 27 80 anne.audoin@bretagne.chambagri.fr www.capbio-bretagne.com
FRAB - Fédération Régionale des Agrobiologistes de Bretagne	ZI Sud Est - 17, rue du Bas Village CS 37725 35577 CESSON SEVIGNE CEDEX	02 99 77 32 34 frab@agrobio-bretagne.org www.agrobio-bretagne.org
Initiative Bio Bretagne (IBB)	33, Av. Winston Churchill - BP 71612 35016 RENNES CEDEX	02 99 54 03 23 contact@interbiobretagne.asso.fr www.interbiobretagne.asso.fr

INITIATIVE BIO BRETAGNE

Développement et promotion de la filière "Agriculture Biologique" et des produits biologiques en Bretagne

Tél. : 02 99 54 03 23 - contact@interbiobretagne.asso.fr

www.interbiobretagne.asso.fr

Qui contacter pour se former ?

Réseau Formabio, un réseau au service de la formation Bio

► Jean-Marie MORIN - animateur du réseau Formabio - CFPPA Rennes Le Rheu

Tél. : 02 99 60 90 07 - Fax : 02 99 60 80 69 - jean-marie.morin@educagri.fr - www.reseau-formabio.educagri.fr

Qui contacter pour se certifier ?

A ce jour, 8 organismes de contrôle sont agréés en France, dont 5 qui interviennent en Bretagne :

Certipaq, Certis, Ecocert France, Qualisud et Bureau Veritas Certification France.

► Coordonnées sur www.interbiobretagne.asso.fr (Espace professionnel > Réglementation > Organismes certificateurs)

Qui contacter pour se notifier ?

Tout opérateur Bio (agriculteur, préparateur, distributeur ou importateur) doit **notifier son activité aux pouvoirs publics** via l'Agence Bio.

► Agence Bio - Service Notifications - Tél. : 01 48 70 48 42 - notifications@agencebio.org - www.agencebio.org

Qui contacter pour connaître les aides aux producteurs Bio ?

En 2014, les agriculteurs biologiques peuvent bénéficier :

- D'aides à la conversion et au maintien à l'Agriculture Biologique (SAB-C et SAB-M).
- Du crédit d'impôt en faveur de l'Agriculture Biologique qui s'élève à 2 500 € sur les revenus de 2013 et 2014, cumulables avec les aides à la conversion et au maintien pour autant que le total n'excède pas 4 000 € par an. Dans le cas des GAEC, le montant total du crédit d'impôt est multiplié par le nombre d'associés dans la limite de 3 associés.

Pour plus d'informations, voir les contacts du réseau des Chambres d'agriculture ou du réseau GAB-FRAB de votre département.

Au niveau régional, des dispositifs spécifiques d'aides financières aux producteurs Bio sont financés par :

- La Région Bretagne et l'Etat : concernant le dispositif **Pass'Bio Conversion** (Diagnostic / Suivi).
- La Région Bretagne : concernant le **soutien aux investissements matériels** spécifiques pour les producteurs engagés ou en cours de conversion à l'Agriculture Biologique

L'animation de ces deux procédures est confiée à Initiative Bio Bretagne. Des aides financières complémentaires pour les investissements matériels peuvent être proposées par les Conseils généraux, l'Etat via FranceAgriMer, l'Europe...

► En savoir plus : www.interbiobretagne.asso.fr - Espace professionnel > Aides financières aux professionnels > Aides aux producteurs

Votre contact à Initiative Bio Bretagne : Maryline LE RUYET - maryline.le.ruyet@interbiobretagne.asso.fr - Tél. : 02 99 54 03 36

IL FAIT BIO EN BRETAGNE



- **Sur Facebook :**
www.facebook.com/BioBretagne
- **Sur Twitter :**
[@IBB_BioBretagne](https://twitter.com/IBB_BioBretagne)
- www.interbiobretagne.asso.fr
Un nouveau site fin 2014 !

Restez connectés !



En savoir plus : Qui contacter pour connaître les débouchés ? Pourquoi créer son activité en Bio ? On dit que le marché Bio est en progression constante : qu'en est-il, chiffres à l'appui ? Quels sont les principes de la réglementation Bio ? Des aides financières sont-elles prévues ? ...

www.interbiobretagne.asso.fr

INITIATIVE BIO BRETAGNE

Développement et promotion de la filière "Agriculture Biologique" et des produits biologiques en Bretagne

Tél. : 02 99 54 03 23 - contact@interbiobretagne.asso.fr

www.interbiobretagne.asso.fr